OPAH Copropriétés dégradées Saint-Etienne-du Rouvray

Modifié le 03/12/24

La Métropole Rouen Normandie et la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray ont décidé de mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat Copropriétés Dégradés (OPAH CD) sur 6 copropriétés du Chateau Blanc (Faucigny, Atlantide, Guebwiller 1, 2 et 3, Mirabeau et Hauskoa).

L'OPAH CD permet d'accompagner gratuitement les copropriétaires pour revaloriser leur copropriété dans un objectif de retour à une plein autonomie. Elle favorise la requalification de l'habitat privé ancien et plus généralement du quartier engagé dans un programme de renouvellement urbain. Menée en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, elle propose un dispositif d'aides financières pour la réhabilitation du parc immobilier privé. Elle est mise en place pour 5 ans, elle a débuté en juin 2022.

Les objectifs visés

- Développer l'implication des copropriétaires dans le fonctionnement des copropriétés pour leurs permettre de prendre les décisions nécessaires à son entretien et bon fonctionnement,
- Améliorer la situation financière des copropriétés,
- Engager les copropriétés dans une réhabilitation permettant de traiter les dysfonctionnements,
- Réhabiliter les bâtiments existants, pour qualifier l'offre résidentielle et contribuer à la transition écologique du quartier par la résorption de l'obsolescence technique et l'amélioration de la performance thermique,
- Contribuer au renouvellement urbain du quartier,
- Lutter contre les marchands de sommeil,
- Maintenir les populations dans les lieux et en faire venir de nouvelles.

Citémétrie a été recruté pour animer le dispositif, il s'agit d'un bureau d'études spécialiste des copropriétés et de l'amélioration de l'habitat. Il est l'interlocuteur privilégié des copropriétaires et des occupants.

L’OPAH se matérialisera par la signature d’une convention entre l’Agence Nationale de l’Habitat, la Métropole Rouen Normandie et la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray qui précise notamment :

- Le périmètre de l’opération
- Le montant total des aides susceptibles d’être accordées
- Les actions d’accompagnement et d’amélioration du cadre de vie

Contacts

Citémétrie
02 78 77 62 27
Chateaublanc@citemetrie.fr

Table des matières